

Zeitschrift: Zeitschrift des Vereins Schweizerischer Konkordatsgeometer [ev. = Journal de la Société suisse des géomètres concordataires]

Herausgeber: Verein Schweizerischer Konkordatsgeometer = Association suisse des géomètres concordataires

Band: 8 (1910)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: Rapport sur la 9me assemblée générale des géomètres concordataires suisses, les 5 et 6 juin 1910 à Lausanne

Autor: Panchaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La proposition de Moser concernant l'unification de la taxation, doit être comprise en ce sens que les présidents des commissions de taxation seront invités à se rencontrer en séance commune, dont les résultats seront transmis au comité central, pour rapport à l'assemblée.

5^o *Instructions fédérales de mensuration.* Les conférences n'ont encore abouti à aucune conclusion; quelques dispositions modifiées ainsi que certains développements du nouveau texte, ne doivent pas trouver l'assentiment de la plupart des géomètres; on a aussi écarté certaines idées des auteurs du 1^{er} projet dont les avis motivés auraient dû être pris plus en considération.

Zurich, septembre 1910.

Au nom du comité,
Le secrétaire.

Rapport

sur la 9^{me} assemblée générale des Géomètres concordataires suisses, les 5 et 6 juin 1910 à Lausanne.

Après la dernière assemblée générale de la Société suisse des Géomètres concordataires à Lausanne, quelques camarades, à l'occasion de notre entrée au Comité central nous ont *taxés de veinard*, sans doute par ironie, car beaucoup s'ils avaient assistés sur le *Major-Davel*, à la 1^{re} séance constitutive de ce nouveau comité, trouverait cette épithète pas trop déplacée, lorsqu'ils apprendront que le 1^{er} soin de notre président fut de nous charger de rédiger un rapport sur ces deux jours de fête.

Voilà pour les débuts du *veinard*, transformé, subitement en chroniqueur, rôle pour lequel il éprouve fort peu de sympathie, mais que lui rappelle à la fois, d'une façon douce et impérieuse, son ancien et vénéré professeur J. Stambach. Chers lecteurs de la „*Zeitschrift*“, vous m'accorderez beaucoup d'indulgence, et soyez certains qu'à moins d'injonctions présidentielles nous ne recommencerons pas de sitôt; mais avant d'entrer dans le vif du sujet, un peu d'histoire.

Le protocole de la 8^{me} assemblée générale tenue à Soleure, nous apprend que parmi les tractandas à l'ordre du jour figuraient l'admission des géomètres vaudois et la désignation du lieu de la

prochaine assemblée; les Welschs furent reçus à bras ouverts et pour sceller cette union d'une façon solide et durable, Lausanne fut désigné comme lieu de la prochaine assemblée. Excellente idée dont l'honneur revient à un de nos distingués collègues du Comité centrale, habile au nivellement des obstacles qui parfois encombraient sa route, et dont le profil étudié avec un soin tout moderne préparait une merveilleuse chaussée au Comité lausannois d'organisation.

Ce dernier avait composé un programme des plus alléchants, exécuté avec une ponctualité et une maîtrise remarquable; nous pouvons dire que ces deux jours de travail et de fête ont fourni à tous l'occasion de faire disparaître certaines idées préconçues, certains préjugés, dont le résultat sera de faciliter cette unification professionnelle désirée depuis si longtemps.

Débarquons ensemble à Ouchy le dimanche 5 juin à midi par une radieuse journée de printemps; le soleil inonde de lumière le port, imprime aux gens et aux choses de la gaieté, de l'entrain, une vie intense et c'est animé de ces sentiments, en compagnie d'un collègue tessinois que nous nous acheminons lentement vers l'Université ou se tiendra l'Assemblée générale.

Tout en cheminant, quelques protocolaires nous diront: mais halte-là, vous allez trop vite car:

« En français comme en allemand,
On commence par le commencement. »

Eh! quoi donc? Et la réception des sociétaires, des invités! pourquoi passer sous silence ces chaudes poignées entre camarades d'études, de travail, perdu de vue depuis plusieurs années, cette joie de parler beaucoup du passé, un peu de l'avenir; tout ceci méritait en effet une mention, que nous compléterons en disant que cette réception a été très cordiale, arrosée de bons crûs vaudois et qu'en peu de temps, chacun cocarde verte et blanche à la boutonnière, carte de fête en poche — s'est trouvé casé avec une précision mathématique.

Reprenons maintenant le chemin de l'Université, ou nous arrivons vers 1^h de l'après-midi, juste pour l'ouverture de l'Assemblée générale retardée d'une heure; le motif, quelques collègues de la Suisse orientale et des meilleurs ont « *dérailé* » mais soyez rassurés, dans peu de temps, ils apparaîtront sains et saufs.

En attendant, visitons l'exposition de quelques fabricants d'instruments de précision: théodolites, tachéomètres, stadias, niveaux, équerres, mires, jalons, même *planchette* en aluminium, toute la collection est là au complet, brillante, tentante, mise habilement en valeur par les représentants des différentes maisons. Les machines à écrire, à calculer surtout, retiennent aussi notre attention et l'on ne peut qu'admirer leur mécanisme ingénieux, sans cesse perfectionné, permettant maintenant d'effectuer un calcul suffisamment exact de polygones; l'année prochaine, cela sera sans doute la triangulation par la méthode des moindres carrés.

2^h séance ouverte sous la présidence de M. Max Ehrensberger président, qui débute par une courte mais substantielle allocution, souhaite la bienvenue aux 150 membres présents, rappelle le souvenir des disparus et désigne comme traducteur français le *veinard*.

Sur l'invitation du Comité central, beaucoup de dames assistent à la fête, quelques-unes par goût probablement, à notre Assemblée générale; leurs toilettes claires surmontées de chapeaux monumentaux, attirent souvent les regards, jettent une agréable note dans le débat et féministe convaincu nous ne serions pas étonné de les voir un jour soumissionner une Commune ou postuler une place de *Nachführungsgeometer*. En attendant cette redoutable concurrence, félicitons le Comité central de son hardie innovation, l'essai a été concluant et mérite d'être encouragé et récidivé.

15 objets à l'ordre du jour, aux amateurs du protocole pour le détail, mais quelques lignes sur les n^o 7 et 8.

7. *Etat des Instructions fédérales en matière de cadastration.*

Les 7 et 8 mai 1909 à Soleure, par l'initiative du comité, une deuxième conférence réunissait 36 participants; le but, discuter l'avant-projet élaboré par une commission spéciale du concordat et qui comportait 172 articles. Tâche ardue, d'autant plus compliquée pour les Welschs qu'il n'existait aucune traduction; cet avant-projet fort bien ordonné, mais trop détaillé, devait condenser les moeurs, les mentalités et usages en vigueur dans les 22 cantons de la République helvétique; il fut soumis à une critique serrée et les chapitres sur les méthodes à employer pour le levé des plans, leur mise à jour et conservation subirent de rudes assauts. Les délégués furent invités à présenter leurs obser-

vations d'ici fin mai et le 5 août de la même année, cet avant-projet amendé fut remis à la commission fédérale.

Celle-ci l'adopta sans grands changements; le 30 mars 1910 le département fédéral de Justice et Police, convoqua à Berne une nouvelle commission d'experts qui siégea pendant 4 jours consécutifs, apporta d'heureuses modifications à ce projet d'Instructions fédérales que nous venons de recevoir et auxquelles il ne manque plus que la sanction du Conseil fédéral.

Notre rôle n'est pas d'entrer dans le détail de ces délibérations intéressantes et instructives à tous égards; il faut constater le labeur considérable accompli par la commission du concordat, particulièrement par MM. Ehrensberger et Fehr auxquels dans cette même séance notre société reconnaissante décernait l'honorariat.

8. Question scolaire.

Question agitée depuis fort longtemps, mais seulement d'une façon officielle en décembre 1908, par l'envoi au Conseil fédéral d'une pétition rédigée par les organes de notre société; la conclusion de cette pétition priait le Conseil fédéral de bien vouloir étudier les moyens utiles à l'établissement d'une patente fédérale de géomètres. Cette pétition a fait du chemin, l'objet d'une consultation auprès des autorités cantonales toutes favorables au relèvement des études et de plusieurs entrevues entre MM. les professeurs du Polytechnicum et les représentants du concordat. Notre président Ehrensberger a rédigé sur cette question un mémoire très complet dont voici les résolutions:

1^o En lieu et place des examens cantonaux, il sera créé un examen fédéral de Géomètres, et la remise de cette patente fédérale sera limitée aux citoyens suisses.

2^o Les candidats géomètres devront posséder les connaissances générales exigées pour l'admission au Polytechnicum, soit être porteur d'un certificat de maturité scientifique ou littéraire.

3^o L'instruction professionnelle des géomètres n'aura plus lieu dans un technicum, mais dans une école supérieure; étant bien entendu qu'il sera établi un plan d'étude spécial, aussi bien pour les géomètres que pour les ingénieurs topographes.

4^o Une durée d'étude de 5 semestres paraît suffisante pour une bonne préparation et l'obtention du diplôme délivré par l'école supérieure.

5° Un stage de 2 ans est nécessaire, dont au minimum une année après l'école supérieure.

6° La patente fédérale ne sera délivrée qu'à des citoyens suisses sur le vu du diplôme théorique et d'un examen pratique.

En mai 1910 le Département fédéral de l'Intérieur a nommé une commission d'experts, chargée de résoudre la question des connaissances générales et spéciales à exiger des futurs géomètres ainsi que d'élaborer un règlement pour les examens, le cas échéant un programme d'études. Cette commission fut convoquée le 30 mai à Berne; la durée des études spéciales et le stage pratique provoquèrent de vives discussions, terminées par la nomination d'une commission restreinte chargée d'élaborer programme et règlement.

Nous voici donc lancé à fond, sur la voie de la centralisation, en bons géomètres, soyons prudents, n'augmentons pas la pente de cette voie, et souhaitons que lors de la mise en vigueur des Instructions fédérales, l'esprit le plus large et le plus tolérant préside à son application.

Mentionnons encore le travail très intéressant de notre collègue J. Mermoud sur le nivellement de précision dans le canton de Vaud, l'augmentation des membres du comité de 7 à 9, du traitement rédacteur du journal de 500 à 800 fr. et la 9^{me} assemblée générale est levée à 4^h1/2.

Au gré de leurs sympathies, et de leurs goûts, les uns accompagnent au plutôt rejoignent les dames au Signal, les autres, amateurs de musique assistent à un concert d'orgue à la cathédrale, et tous se retrouvent le soir à l'Hôtel de France autour de tables bien garnies, en compagnie d'un menu très alléchant.

Comme dans tout banquet qui se respecte, les géomètres n'ont pas dérogé à la tradition; le dessert fut agrémenté de nombreux discours, au total 6, tous applaudis chaleureusement sous l'entraînante direction du dévoué et distingué major de table M. Thalmann, géomètre cantonal à Neuchâtel.

A tout seigneur, tout honneur! notre président débute avec son brio habituel, félicite les géomètres vaudois d'avoir engagé et mené à bon port une longue partie d'échecs, adresse un souvenir ému à *la planchette*, trace un tableau des travaux faits et à faire et termine par des remerciements à l'adresse du Comité d'Organisation. M. Etier, délégué du Conseil d'Etat, chef du Département des Travaux publics lui succède, rappelle qu'en sa qualité de

«géomètre breveté» il est heureux de fraterniser avec d'anciens et nouveaux collègues.

En termes élevés, empreints d'une poésie et d'un charme tout particulier, il porte le toast à la patrie, célèbre l'union des Latins et Germains dont les mentalités parfois divergentes ne peuvent que gagner à se connaître, c'est-à-dire s'apprécier.

La ville de Lausanne, outre un nombre respectable de bouteilles de Dézaley, avait délégué son gérant des Domaines, un *Gaillard* d'attaque, grand ami de notre corporation qui s'excusa de présenter des rues si bouleversées et adresse à tous une cordiale bienvenue. M. Mermoud, président des géomètres vaudois eût quelques paroles aimables pour le Comité d'Organisation, M. Prod'hom, géomètre à Lausanne, engagea galamment les dames à assister toujours plus nombreuses à nos réunions, et la série fut terminée par le salut des géomètres genevois apporté par leur président: Panchaud,

Le 2^{me} acte s'est parait-il prolongé fort tard; rien d'étonnant avec un major franco-allemand plein d'entrain et d'à propos, répondant au nom de Ruegger; si votre curiosité, veut en savoir davantage, adressez-vous à lui, pour ce qui nous concerne, bonsoir chers lecteurs et à demain.

Lundi 6 juin.

Tour à tour les participants arrivent à Ouchy, nous ne dirons pas tous frais et dispos, et si ce matin-là, le théodolite eût dû fonctionner, les minutes se seraient fort rapprochées des degrés. 9^h départ par un temps superbe, sur le lac pas une ride, et le Major-Davel met le cap sur Evian. Chemin faisant, quelques-uns éprouve le besoin de se rafraîchir; déjà, exclament des dames pas habituées à ce genre d'exercice, il faut l'avouer bien un peu matinal.

Evian, 30 minutes d'arrêt, mais pas de buffet. Visite aux sources Chachat, à l'établissement hydrothérapique et en route pour Montreux en suivant la côte savoisiennne, panorama de toute beauté qui émerveille nos collègues de la Suisse allemande et à 11^h 1/4 le Major-Davel débarque les participants devant le Kursaal de Montreux où les amateurs d'apéritifs sont servis à souhait; généreuse attention des géomètres vaudois.

Digne prélude du grand banquet servi dans les salons de l'Hôtel suisse, au milieu des fleurs et de la verdure, menu choisi.

arrosé d'excellents vins qui délia les langues et nous procura une série de discours heureusement fort courts; à ce sujet le major de table avait parait-il consulté les orateurs, et rencontré partout le meilleur accueil.

M. Ehrensberger remercie les autorités de Lausanne et des Planches de leur accueil si sympathique et si cordial auquel répond M. Miauton, syndic des Planches parant aussi au nom des Communes du Châtelard et de Veytaux. M. Bettex municipal s'excuse de devoir prendre la parole après son chef, manifeste son peu de goût pour les mathématiques, ce qui ne l'empêche pas de vider son verre aux hommes de mesures et de précision que sont les géomètres; cet exemple est suivi par M. Corandey, ingénieur, lequel dans sa longue carrière a pu apprécier nos qualités, il porte son toast à la solidarité qui doit unir tous les techniciens.

M. Fehr, géomètre de la ville de Zurich engage nos collègues à venir nombreux l'année prochaine, paroles traduites par l'infatigable Ruegger, et M. Brun-Jordan, Directeur du cadastre du canton de Vaud, prononce une allocution vibrante remercie les autorités municipales de leur belle réception, entonne d'une voix forte et puissante un chant patriotique dont les derniers accents se mêlent aux préparatifs de départ pour Glion.

Pour beaucoup, l'heure définitive du départ a sonné, le Montreux-Oberland, nous enlève un fort contingent, le reste de la troupe se retrouve à 3^h sur la terrasse de l'Hôtel Victoria à Glion, en face d'une nature idéale qui arrachent à chacun, même aux habitués et aux plus endurcis des cris d'admiration. Ce moment est vraiment trop court! Il faut déjà se séparer des délices de Capoue, les dames de leurs tasses de thé et de délicieuses tartellettes aux fraises dont la bonté ne se concilie guère avec leurs petits diamètres et redescendre à toute vapeur pardon! électricité sur Montreux. Maintenant adieu à la terre ferme jusqu'à Ouchy; le ciel s'est subitement assombri, l'élément liquide si tranquille le matin, s'agite, et vers le milieu du trajet la pluie se met à tomber.

Habitués aux intempéries, en gens pratiques, les géomètres combattent le mal par le mal; les nouveaux élus au Comité central sont *gentiment invités* à arroser leur nomination et au milieu des rires et des chants, retentit, soudainement l'appel bien connu « *Ouchy tout le monde descend* » pour s'engouffrer dans la Ficelle et ensuite dans les C. F. F.

« *Baissez le rideau, la farce est jouée* » disait Rabelais oui bien jouée, organisée par d'habiles metteurs en scène auxquels tout au plus, pourrait-on reprocher une extrême modestie.

Chers lecteurs, votre patience si elle n'est pas *bornée*, à tout de même des limites que probablement nous avons dépassées depuis longtemps; veuillez nous en excuser. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine à Zurich, venez nombreux, et surtout n'oubliez pas les dames.

Genève, août 1910.

Panchaud.

Die vermessungstechnischen Grundlagen der Eisenbahnvorarbeiten in der Schweiz.

Nach Dr. C. Koppe, Professor, Königstein im Taunus.

(Schluß.)

Für die Studien am Lötschberg, die Dr. Koppe bespricht, konnten solche einfachen Mittel, wie die eben beschriebenen, nicht ausreichen. Ein grundlegendes Material für Tracevergleichung war aber bereits vorhanden, die Siegfriedkarte in 1 : 50.000. Trotz des kleinen Maßstabes und der großen Kurvendistanz konnte die Überlegenheit eines Durchstiches durch den Lötschberg gegenüber dem Konkurrenzprojekt Wildstrubel mit Sicherheit nachgewiesen und eingehendere Lötschbergstudien beschlossen und angeordnet werden. Auf der Nordseite des Lötschberg bot sich zu diesem Zwecke als fester Rahmen die bereits zu Katasterzwecken angelegte Triangulation, die noch eine geeignete Erweiterung erfuhr. Auf der Südseite mangelte sowohl die eidgenössische als auch die kantonale Triangulation. Um auch hier eine geeignete Grundlage für die Topographie zu erhalten, wurde im Rhonetal von Gampel bis Brig ein Polygonzug gemessen. Von ihm ausgehend wurden geeignete Punkte an der in Betracht kommenden Berglehne eingeschnitten und durch Verknüpfung dieser ein zusammenhängendes Netz vierter Ordnung gebildet. Als weitere Grundlage für die Studien wurden beidseitig durch die Ingenieure Dr. Hilfiker und Frey Präzisionsnivellemente im Anschluß an das schweiz. Präzisionsnivellement bis in die Nähe der voraussichtlichen Tunnelmündungen ausgeführt und die Höhen der trig. resp. polygonometrischen Punkte von Punkten des Präzisionsnivellements aus bestimmt.